



**MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHE**

Elaboration d'un diagnostic « accessibilité » des bâtiments communaux ERP avec plan de mise en accessibilité

**ARTICLE 2 - PARTIES CONTRACTANTES**

**Maître d'ouvrage :**

Commune de BOIS-GUILLAUME

**Représentant du Pouvoir Adjudicateur :**

Monsieur le Maire de Bois-Guillaume

**Comptable assignataire des paiements**

Mme le Percepteur de Bihorel, receveur municipal de Bois-Guillaume

**Coordonnées du candidat :** .....

représenté(e) par .....

Domicilié :

.....

Tél : ..... Fax : .....

Assuré auprès de ..... par contrat n° .....

N° RCS : .....

### ARTICLE 3 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage, sur la base de mon offre, à exécuter l'ensemble des prestations qui y sont décrites pour un montant de :

HT : .....€ (en chiffres)

TVA : .....€ (en chiffres)

TTC .....€ (en chiffres)

Montant TTC en lettres.....  
.....

### ARTICLE 4 - COMPTE A CREDITER

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro : ..... Clé R.I.B : .....

Banque : .....

Code banque : ..... Code guichet .....

***Joindre un RIB ou RIP***

### ARTICLE 5 - DELAIS D'EXECUTION

Je suis informé que l'ensemble de la prestation devra impérativement être effectué avant le vendredi 29 octobre 2010.

Je m'engage personnellement à réaliser l'ensemble de la prestation avant le .....

Fait à , le

le candidat

Fait à Bois-Guillaume, le

VU BON POUR ACCEPTATION  
La Personne Responsable du Marché  
Le Maire

*Cachet de la société  
signature et identité du signataire*

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

### INTITULE DE L'OPERATION A LAQUELLE LA SOCIETE QUE JE REPRESENTE SE PORTE CANDIDATE **DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE DES BATIMENTS E.R.P**

Je, soussigné(e).....

Ayant pouvoir pour représenter (*nom et adresse de la société*).....

Déclare sur l'honneur, en application des articles 43, 44 et 45 du Code des Marchés Publics, que la société que je représente, et/ou moi-même :

⇒ n'avons pas fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1

⇒ n'avons pas fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 **du code général des impôts**

⇒ n'avons pas fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.8221-1, L.8231-1, L.8241-1 et L.8251-1 du **code du travail**

⇒ ne sommes pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.620-1 du **code du commerce**

⇒ n'avons pas été déclaré en état de faillite personnelle, ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger

⇒ ne sommes pas admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L.620-1 du **code du commerce** ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre notre activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché

⇒ avons, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale ou sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du **code des marchés publics** ou nous sommes acquittés spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement

⇒ sommes en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.5212-2, L.5212-5 et L.5212-9 du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

⇒ faisons appel à des salariés régulièrement employés.

A....., le.....

Cachet de la société et signature de la personne autorisée à l'engager